

FEUILLET HEBDOMADAIRE (Page 1)

Beth Hamidrach TORAT HESSED VEDAVID de Saint Brice
www.hessedvedavid.com



PARACHAT 'HOUKAT BALAK (Bamidbar Ch. 19:1 – Ch. 25:9)

12 Tamouz 5769 / 5 Juillet 2009

Entrée (Paris) : selon votre communauté

Sortie (Paris) : 23h01



UN ENSEIGNEMENT DE NOTRE PARACHA

Il est écrit dans la Parachat 'Houkat (21-27) : « Al ken yomerou hamochelim boou 'hechbon tibané vétikonen ir si'hon », « C'est pour cela que disent les poètes : Venez à 'Hechbon ! Cité de Si'hon, qu'elle se relève et s'affermisse. » Nos Sages expliquent ainsi ce verset :

« Al ken yomerou hamochelim », il s'agit de ceux qui dominant (Mochel) leur Yetser Hara.

« Boou 'hechbon », réfléchissons ('Hochev) comment vaincre notre Yetser Hara.

« Tibané vétikonen », comment pouvons-nous nous construire (Tibané) ?

« Ir si'hon », en réfléchissant sur la manière d'agir du Yetser Hara. Le Yetser Hara ne porte pas d'attaque directe ou frontale, mais il nous incite à faire la Avéra en venant par des moyens détournés.

Il convient de se comporter ainsi dans le bien et d'utiliser des moyens détournés pour accomplir la Torah et les Mitsvot !

QUESTION

Quand on organise des séminaires pour ramener les gens à la Torah, peut-on mettre parmi l'assistance un complice, lui-même religieux, mais qui fera croire qu'il ne l'ait pas.

Le but est qu'il engage une conversion préparée avec le Rav qui donne le cours pour que finalement, celui-ci admette que le Rav l'a convaincu et qu'il est prêt à faire Téchouva, entraînant ainsi avec lui d'autres personnes sur le chemin de la Téchouva.

Est-il permis de faire cela pour encourager les gens à faire Téchouva, comme on voit dans notre Paracha où il est enseigné qu'il est permis d'utiliser des moyens détournés pour faire la Torah ?

REPONSE

Rav Its'hak Zilberstein apporte la réponse à cette question.



Le 'Hazon Ich (Ora'h 'Haïm 16) écrit qu'il est permis de dire des divré Torah devant des femmes qui n'ont pas la tête couverte dans le but de les rapprocher de la Torah. Peut-être, pourrait-on dire dans notre cas, qu'il serait permis de faire ce qu'on a dit afin de rapprocher les gens de la Torah. Toutefois, pour plusieurs raisons, il ne sera pas permis d'agir comme il a été demandé :

1) Parler devant des femmes qui ont la tête découverte est interdit car cela constitue un dénigrement de la Torah. Cependant, si on le fait dans le but de les rapprocher de la Torah, cela est permis. En revanche, mettre une personne religieuse parmi l'assistance constitue une tromperie (Guénévat Daat) et il n'est écrit nulle part qu'il est permis de tromper les gens, même pour la Torah.

FEUILLET HEBDOMADAIRE (Page 2)

Beth Hamidrach TORAT HESSED VEDAVID de Saint Brice

www.hessedvedavid.com



PARACHAT 'HOUKAT BALAK (Bamidbar Ch. 19:1 – Ch. 25:9)

12 Tamouz 5769 / 5 Juillet 2009

Entrée (Paris) : selon votre communauté

Sortie (Paris) : 23h01



REPONSE (SUITE)

- 2) Cela peut amener à du 'Hilloul Hachem (profanation du nom d'Hachem), si les gens réalisent qu'il y a eu une supercherie.
- 3) Si on veut exercer une influence positive sur les gens et les rapprocher de la Torah, le seul moyen efficace est de se comporter avec droiture.

CONCLUSION

Il ne sera donc pas permis de mettre une personne religieuse parmi l'assistance pour faire croire que cette personne fait Téchouva et ainsi, entraîner les autres avec elle. On ne peut pas tromper les gens même s'il s'agit de les rapprocher d'Hachem. Seule une attitude authentique peut porter de véritables fruits.

HISTOIRE

Un juif qui a fait Téchouva a raconté qu'il a fait Téchouva, suite à un événement qui s'est produit avec Rav Eliahou Douchnitzer.

« C'était la veille de Yom Kippour, le jeûne était sur le point de commencer. Je me promenais près de la Yéshiva comme si ce jour ne me concernait pas.

Soudain, je remarquais un homme à l'allure respectable et à la barbe blanche qui allait de toilettes publiques en toilettes publiques.

Je me demandais comment à un moment si important un homme qui paraissait être un Rav important allait dans plusieurs toilettes publiques, plutôt que d'aller à la synagogue. Je me suis approché de lui et lui ai demandé des explications sur son attitude.

- Beaucoup de gens viennent prier à la Yéshiva durant cette journée, me répondit-il, et que fera une personne si elle a besoin d'aller aux toilettes et qu'elle ne trouve pas de papiers ?

C'est pourquoi je coupe du papier que je mets dans les différentes toilettes afin de faire du 'Hessed avec les gens.

- Ce déchirement de papier m'a déchiré le cœur et je me suis dit qu'après Kippour, j'irai voir cet homme afin qu'il m'apprenne la Torah.

C'est ce que j'ai fait et je remercie Hachem de m'avoir fait rencontrer un tel homme ! »